

(N^o 165.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1845.

Rapport de la Commission des Naturalisations sur la requête du *Sr. Jacques François Vangoethem*, instituteur communal à Zèle (Flandre-Orientale).

(Voir le N^o 165 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le Sieur Jacques François Van Goethem a adressé une requête au Roi, le 4 décembre 1842, pour obtenir la Naturalisation ordinaire; il est né au Sas de Gand, le 23 juillet 1814, d'un père étranger et d'une mère Belge; ayant perdu sa mère à l'âge de 4 ans, il vint à Zèle chez sa grand'mère mariée à l'instituteur de cette commune qu'il a habitée constamment depuis, et où il a rempli, depuis 1837, la place d'instituteur communal devenue vacante par la mort de son parent, il s'est toujours distingué par sa moralité et sa bonne conduite; les avis des autorités consultées lui sont entièrement favorables, et sa demande a été prise en considération à la Chambre des Représentants, par 41 suffrages contre 7.

Le duc D'URSEL, Rapporteur.